

Délai de conservation des documents

	Type de document	Durée de conservation
ASSURANCE	Quittance, avis d'échéance, courriers de résiliation, preuves du règlement	Date du document + 2 ans
	Contrat	Durée du contrat + 2 ans
	Relevé d'information automobile	Permanente
	Assurance - vie	10 ans (ce délai s'applique au bénéficiaire de l'assurance dès qu'il a connaissance du contrat)
	Dommages corporels	10 ans
VEHICULE	Amende forfaitaire	1 an
	Factures (achat, réparation...)	Durée de conservation du véhicule +2 ans en cas de revente (vice caché)
BANQUE	Chèques à encaisser	1 an et 8 jours
	Contrat de prêt (immobilier et consommation) et autres justificatifs	2 ans à compter de la dernière échéance
	Relevés de compte, talons de chèque	5 ans
FAMILLE	Actes d'état civil (copies intégrales et extraits)	Permanente (mais certaines procédures nécessitent un acte d'état civil récent)
	Avis de versement d'allocations familiales	3 ans
	Jugement de divorce, jugement d'adoption	Permanente
	Acte de reconnaissance d'un enfant	Permanente (la mairie peut en délivrer une copie)
	Contrat de mariage (documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs)	Permanente (en cas de perte du contrat de mariage, s'adresser au notaire qui l'a établi)
	Livret de famille	Permanente (en cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie)
LOGEMENT	Facture d'électricité, de gaz, d'eau	5 ans
	Facture de téléphonie (fixe et mobile) et internet	1 an
	Preuve de restitution de matériel (box)	2 ans à compter de la restitution
	Factures liées aux travaux	10 ans (gros œuvre) 2 ans (petits travaux)
	Attestations d'entretien annuel des chaudières	Durée d'occupation du logement + 2 ans
	Contrat de location, état des lieux, quittance de loyer	Durée de location + 3 ans
	Titre de propriété	Permanente
IMPOTS ET TAXES	Déclaration de revenus et avis d'imposition sur le revenu	3 ans à compter de l'année qui suit l'année d'imposition
	Taxe foncière et taxe d'habitation	1 an 3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abattement
TRAVAIL	Bulletins de salaire, contrat de travail, certificats de travail	Jusqu'à la liquidation de la retraite
	Attestations ASSEDIC ou Pôle Emploi	Jusqu'à obtention de l'allocation chômage (ce document peut être utile dans le cadre du calcul des droits à la retraite)
	Reçu pour solde de tout compte	6 mois à compter de la signature du salarié
	Echéances allocations chômage	3 ans (ce document peut être utile dans le cadre du calcul des droits à la retraite)
	Titres de paiement de la pension de retraite	Permanente (documents utiles pour le calcul des droits à la pension de réversion)
SANTE	Récapitulatif de remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans
	Carte de mutuelle, demande de remboursement	Variable suivant l'organisme (voir les délais prévus dans le contrat)
	Ordonnances	1 an minimum 3 ans pour la délivrance de l'optique Pas de délai pour la délivrance d'audioprothèse
	Preuves du versement d'indemnités journalières	Jusqu'à la liquidation des droits à la retraite
	Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé	Permanente
	Certificats, radiographies, examens médicaux	Permanente